

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 octobre 2022

Délibération n°2022/251

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 45 Votants : 56 Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre 2022 à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Cour et Buis, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est également transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 17 octobre 2022

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mme MONNERAY Annie
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean-Charles - Mme COULAUD Raymonde
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
COUR ET BUIS	Mr ORSINGHER Philippe
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine – Mr DARBON Thierry - M. COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - M. PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	M. MANIN Gilbert
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
POMMIER DE BEAUREPAIRE	M. PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert - Mr PEY René - Mme BONNET Josette - Mr ROUSVOAL Marc – Mr BOUSSARD Gérard
SABLONS	Mr TEIL Laurent – Mme MOREL Nathalie
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT CLAIR DU RHONE	Mr MERLIN Olivier - Mme LECOUTRE Sandrine
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis - Mr RULLIERE Claude
SAINT ROMAIN DE SURIEU	M. MOUCHIROUD Robert
SALAISE SUR SANNE	Mme BUNIAZET Françoise - Mme GIRAUD Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	M. LHERMET Claude
VILLE SOUS ANJOU	Mme PELLAT Josiane

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mr DOLPHIN Jean Michel pouvoir à Mr MONTEYREMARDE Christian – Mr PAQUE Yannick pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mr SOLMAZ Kenan pouvoir à Mme MONNERIE Annie – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André – Mr MERLIN Denis pouvoir à Mme TYRODE Elisabeth – Mme HAINAUD Marie Christine pouvoir à Mr ROUSVOAL Marc – Mr DESSEIGNET Frédéric pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie - Mme RABIER Christine pouvoir à Mr RULLIERE Claude - Mme CHOUCANE Aïda pouvoir à Mme LIBERO Marie France – Mr CROS Michel pouvoir à Mme COULAUD Raymonde - Mr VIAL Gilles pouvoir à Mme GIRAUD Dominique

ABSENTS : Mr FLAMANT Yann – Mr ANDRE Sébastien – Mr BONNETON Gilles – Mr GIRARD Gabriel – Mr IMBLOT Jean Paul – Mr DURIEUX Jean Luc – Mme LINOSSIER Nathalie – Mme BATARAY Zerrin – Mr BECT Gérard - Mr REY Jean-Marc

Madame Isabelle DUGUA a été élue secrétaire de séance.



OBJET : Eaux : Conseil d'exploitation de la régie eaux et assainissement Eaux Entre Bièvre et Rhône – nomination et modification des statuts

Les statuts de la Régie Eaux Entre Bièvre et Rhône, délibérés au CC du 29 mai 2019 pour l'assainissement et au CC du 18 décembre 2019 pour l'eau potable, prévoient la constitution d'un Conseil d'Exploitation commun à l'eau potable et à l'assainissement.

Les convocations aux séances et quorum ont été fixés par l'article 8.2 des statuts.

Lors des séances mensuelles du Conseil d'Exploitation, l'atteinte du quorum est très souvent difficile. Aussi, afin de s'assurer que le quorum soit atteint à chaque séance et ne pas obliger une deuxième convocation des membres systématiquement, ce qui est lourd en termes de gestion administrative et contraignant du point de vue des agendas et qui conduirait à restreindre encore plus le nombre de membres présents, il est proposé :

Il est proposé de modifier les statuts pour abaisser le quorum à 6 membres en exercice.

De plus, :

- Monsieur Yannick Pâques a émis le souhait de démissionner du Conseil d'Exploitation. Aussi, Madame la Présidente propose que **Madame MOULIN-MARTIN Béatrice, adjointe au maire de Beaurepaire et VP à l'emploi et l'insertion, soit désignée membre du Conseil d'Exploitation de la régie Eaux et Assainissement en remplacement de M. PAQUE, démissionnaire** et ce pour la durée du mandat communautaire restant à courir.

- Monsieur Sébastien COURION a émis le souhait de démissionner du Conseil d'Exploitation. Aussi, Madame la Présidente propose que **Monsieur Michel CROS, maire de Saint Prim, soit désigné membre du Conseil d'Exploitation de la régie Eaux et Assainissement en remplacement de M. COURION, démissionnaire** et ce pour la durée du mandat communautaire restant à courir.

- **Messieurs Yann BERHAULT et Laurent ILTIS** ont émis le souhait de démissionner du Conseil d'Exploitation.

Messieurs Gilbert MANIN et Jean Marc REY font part de leur candidature pour remplacer Messieurs Yann BERHAULT et Laurent ILTIS au sein du Conseil d'Exploitation de la régie des Eaux et Assainissement.

- Vu les statuts de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,
- Vu la délibération n°2020/174 du 14 septembre 2020 relative à la désignation des représentants au Conseil d'exploitation de la Régie des eaux Entre Bièvre et Rhône,
- Vu les statuts de la Régie des eaux Entre Bièvre et Rhône,

Considérant l'avis favorable du Conseil d'Exploitation du 6 septembre 2022,
Considérant la proposition du Conseil d'exploitation de modifier le quorum des séances,
Considérant la démission de représentants au sein du Conseil d'exploitation,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité de ses membres,

DECIDE la modification de l'article 8.2 des statuts de la Régie Eaux Entre Bièvre et Rhône pour l'assainissement et l'eau potable pour abaisser le quorum à 6,

APPROUVE la désignation proposée de Madame MOULIN-MARTIN en remplacement de M. PAQUE, démissionnaire, au Conseil d'Exploitation de la Régie Eaux et Assainissement, et ce pour la durée du mandat communautaire restant à courir,

APPROUVE la désignation proposée de Monsieur CROS en remplacement de M. COURION, démissionnaire, au Conseil d'Exploitation de la Régie Eaux et Assainissement, et ce pour la durée du mandat communautaire restant à courir,

APPROUVE la désignation proposée de Monsieur REY en remplacement de M. BERHAULT, démissionnaire, au Conseil d'Exploitation de la Régie Eaux et Assainissement, et ce pour la durée du mandat communautaire restant à courir.

APPROUVE la désignation proposée de Monsieur MANIN en remplacement de M. ILTIS, démissionnaire, au Conseil d'Exploitation de la Régie Eaux et Assainissement, et ce pour la durée du mandat communautaire restant à courir,

AUTORISE Madame la Présidente à accomplir toute formalité et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

CHARGE Madame la Présidente de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD